

## **Tarifs des redevances (en euros)**

### **1) Redevances d'utilisation d'images de documents conservés aux Archives de la Corse-du-Sud.**

Par image

#### a) Livres et périodiques :

En sus de la remise de deux exemplaires de chaque livre ou publication utilisant une photographie argentique ou numérique issue des fonds (un seul exemplaire pour un tirage inférieur ou égal à 1 000 exemplaires) :

Jusqu'à 5 000 exemplaires

reproduction en noir et blanc dans le texte	5,00
reproduction en noir et blanc hors texte et couverture	8,00
reproduction en couleur dans le texte	10,00
reproduction en couleur hors texte et couverture	16,00

Au-dessus de 5 000 exemplaires, diffusion internationale

reproduction en noir et blanc dans le texte	10,00
reproduction en noir et blanc hors texte et couverture	16,00
reproduction en couleur dans le texte	20,00
reproduction en couleur hors texte et couverture	32,00

#### b) Expositions :

Reproduction en noir et blanc	20,00
Reproduction en couleur	40,00

#### c) Edition de diapositives

Reproduction en noir et blanc	30,00
Reproduction en couleur	60,00

#### d) Impression commerciale (cartes postales, cartes de vœux, jeux de cartes, programmes, agendas, calendriers, puzzles, affiches, timbres, pochette de disque, etc.) :

Jusqu'à 5000 exemplaires

reproduction en noir et blanc	60,00
reproduction en couleur	120,00

Au-dessus de 5000 exemplaires, diffusion internationale

reproduction en noir et blanc	120,00
reproduction en couleur	240,00

#### e) Télévision :

Reproduction en noir et blanc	30,00
Reproduction en couleur	60,00

f) <u>Film</u> :	
Publicitaire	
reproduction en noir et blanc	120,00
reproduction en couleur	240,00
Non publicitaire	
reproduction en noir et blanc	30,00
reproduction en couleur	60,00
g) <u>Audiovisuel</u>	
Reproduction en noir et blanc	
20,00	
Reproduction en couleur	40,00
h) <u>Diffusion publique sur Internet</u>	
- jusqu'à 1 000 images (par image et par an)	1,00
- de 1 001 à 10 000 (par image et par an)	0,60
- de 10 001 à 100 000 (par image et par an)	0,40
- de 100 001 à 500 000 (par image et par an)	0,20
- de 500 001 à 1 000 000 (par image et par an)	0,10
- au-delà de 1 000 001 images (par image et par an)	0,02

## **2. Redevances d'utilisation de données contenues dans les images de documents conservés aux Archives de la Corse-du-Sud.**

Le tarif s'entend par image et par an et peut venir en sus du tarif de réutilisation des images ou des données contenues dans les images.

Dans le cas où un demandeur souhaiterait faire des extractions d'occurrences d'informations contenues dans les images dont il disposerait par ses soins ou suite à la fourniture par prestation des Archives départementales, il sera soumis à un tarif forfaitaire, à l'image, quel que soit le nombre d'occurrences extraites.

- jusqu'à 1 000 images (par image et par an)	1,00
- de 1 001 à 10 000 (par image et par an)	0,60
- de 10 001 à 100 000 (par image et par an)	0,40
- de 100 001 à 500 000 (par image et par an)	0,20
- de 500 001 à 1 000 000 (par image et par an)	0,10
- au-delà de 1 000 001 images (par image et par an)	0,05

## **3. Redevances d'utilisation de bases de données conservées aux Archives de la Corse-du-Sud.**

Le tarif s'entend par ligne et par an et peut venir en sus du tarif de réutilisation des images ou des données contenues dans les images.

Les bases de données contenant des informations librement communicables et déjà existantes qui pourraient être transmises pour diffusion publique sont soumises au tarif suivant :

- la ligne	0,50
------------	------